

# L'aide financière transitoire Canada-Ukraine

Le gouvernement du Canada est déterminé à soutenir les Ukrainiens touchés par la guerre. Pour aider les Ukrainiens et leurs dépendants qui arrivent au Canada (ainsi que ceux qui sont déjà arrivés) à combler leurs besoins de base, le gouvernement a mis en place de l'aide financière transitoire.

## Qu'est-ce que l'aide financière transitoire?

L'aide financière transitoire est un **paiement unique versé directement** aux Ukrainiens dont la demande au titre de l'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) est approuvée afin de répondre à leurs besoins immédiats et essentiels tandis qu'ils s'installent au Canada.

## Qui est admissible à l'aide financière transitoire?

Les personnes dont la demande au titre de l'AVUCU est approuvée qui sont au Canada et qui ont en leur possession un permis de travail, un permis d'études, un permis de séjour temporaire ou une fiche de visiteur valide peuvent présenter une demande.

## Quel est le montant du paiement direct unique?

Les demandeurs admissibles recevront un **paiement unique direct** par dépôt direct dans leur compte bancaire canadien. Les adultes admissibles (18 ans ou plus au moment de la présentation de la demande au titre de l'aide financière transitoire) recevront un paiement direct de 3 000 \$ CAN chacun, et de 1 500 \$ CAN par enfant (17 ans ou moins au moment de la présentation de la demande au titre de l'aide financière transitoire).

## Comment présenter une demande

Les demandes doivent être présentées en ligne. À partir du 2 juin 2022, vous pouvez apprendre comment présenter une demande en consultant le [site web de l'aide financière transitoire](#).

## Que pouvez-vous faire pour vous préparer?

Pour recevoir le paiement, les clients admissibles doivent ouvrir un compte bancaire dans une institution bancaire canadienne. Il est important que le nom inscrit au compte soit le même que celui figurant sur le document attestant du statut de résident temporaire de l'adulte (permis de travail, permis d'études, permis de séjour temporaire ou fiche de visiteur). Pour les familles, il sera possible pour un parent de soumettre une demande au nom de toute la famille. Lorsque le compte bancaire canadien sera ouvert et que le processus de demande sera lancé, les clients pourront présenter leur demande en ligne.

#Bienvenue  
 **Ukrainiens**

